

Section Sportive Football du Collège Compère Morel

Rappel de la section

Permettre aux élèves de suivre une scolarité normale tout en recevant un enseignement supplémentaire de 3 h de football par semaine en partie dans le temps scolaire (2x 1h30 de 15h30 à 17h15). Participer à des compétitions et des rassemblements contre d'autres établissements scolaires.

Les cours sont dispensés par un spécialiste titulaire du Brevet d'Entraîneur de Football.

Des infrastructures idéales pour l'épanouissement et la progression des élèves avec le terrain de football synthétique du stade Frédéric Maître (au-dessus du Centre Jules Verne) ainsi qu'un gymnase à disposition.

Attention

La pratique du football **ne doit pas se faire au détriment des résultats scolaires**. En cas de mauvais résultats et/ou de comportement au collège, l'équipe pédagogique pourra décider la suspension provisoire de l'accès à la section. Dès lors, l'élève restera en permanence afin de travailler.

En cas de dispense médicale de sport, la présence aux entraînements est obligatoire, sauf décision exceptionnelle du responsable de la section.

L'adhésion à l'association sportive du collège est obligatoire pour participer aux entraînements ainsi qu'aux compétitions. **Le formulaire d'inscription ci-joint devra être rendu lors de la rentrée avec le règlement.**

Le coordonnateur pédagogique des sections sportives
M. LARDEMELLE
06 87 45 87 60